

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°641 – 4 septembre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur le commerce bilatéral entre la France et l'UEMOA en 2025

Les exportations françaises à destination de l'UEMOA ont progressé de 10,4 % en 2025 pour atteindre 3,9 Md EUR

Après une baisse en 2024 (-1,3 %), les exportations de la France en direction de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont progressé de 10,4 % en 2025 pour atteindre 3,9 Md EUR. La Côte d'Ivoire et le Sénégal demeurent les deux principaux clients de la France, avec respectivement 42 % et 27% des exportations françaises à destination de l'UEMOA. Les équipements mécaniques et matériels électriques, électroniques et informatiques constituent le premier poste d'exportation (20 %), suivi des produits des industries agroalimentaires (18,5 %) et des produits pharmaceutiques (14 %).

Les ventes vers l'UEMOA représentent 35 % des exportations françaises à destination de l'Afrique subsaharienne, en progression de 3 points de pourcentage (pp) par rapport à l'année précédente, et 0,7 % des exportations françaises vers le monde. En raison d'exportations exceptionnelles, la Côte d'Ivoire est, en 2025, le premier client de la France en Afrique subsaharienne, juste devant l'Afrique du Sud, tandis que le Sénégal maintient sa 3^e place.

Portées par le cacao, les importations françaises en provenance de l'UEMOA se sont établies à 2,6 Md EUR en 2025, en hausse de 47 % sur un an

Les importations françaises en provenance de l'UEMOA ont enregistré une hausse significative (+47 %) en 2025 pour s'établir à 2,6 Md EUR. Le principal fournisseur de la France dans la zone reste la Côte d'Ivoire, avec 85,8 % du total des importations. Les produits des industries agroalimentaires constituent le premier poste d'importations (53 % du total), suivis par les produits agricoles, sylvicoles et de la pêche (35 %). Dans le détail, il s'agit principalement des produits du cacao (fèves et dérivés), dont l'évolution du montant en valeur reflète principalement l'envolée des cours ayant eu lieu en 2025. Les produits à base de cacao représentent ainsi près de 69 % des importations françaises en provenance de l'UEMOA en 2025.

Les achats en provenance de l'UEMOA représentent 19 % des importations françaises originaires de l'Afrique subsaharienne en 2025, en hausse de 5 pp par rapport à 2024. Soutenue par les produits à base de cacao, la Côte d'Ivoire est devenue le 2^e fournisseur de la France en Afrique subsaharienne, derrière le Nigéria.

Le chiffre à retenir

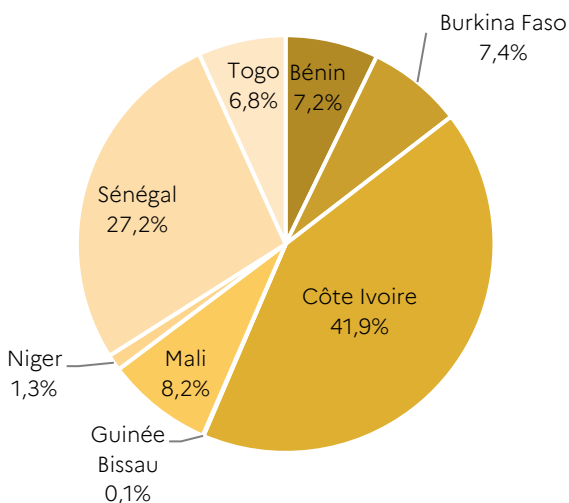
+47 %

L'évolution sur un an des importations françaises en provenance de l'UEMOA en 2025 qui ont atteint 2,6 Md EUR

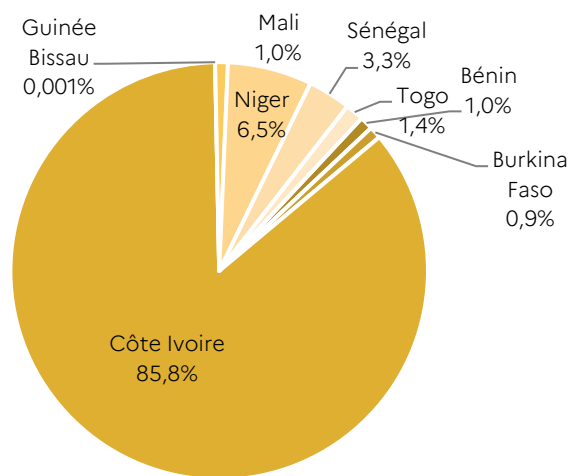
Le solde commercial de la France s'est élevé à 1,3 Md EUR en 2025

L'excédent commercial de la France vis-à-vis de l'UEMOA a reculé en 2025, s'élevant à 1,3 Md EUR contre 1,8 Md EUR en 2024. A l'exception du Niger (-124 M EUR) et de la Côte d'Ivoire (-628 M EUR), la France enregistre un excédent avec tous autres les pays de l'UEMOA. L'excédent le plus important est réalisé au Sénégal (+978 M EUR), toutefois en baisse par rapport à 2024 (-76 M EUR). Le pays conserve toutefois son rang de 1^{er} excédent commercial de la France en Afrique.

Répartition des exportations françaises vers l'UEMOA



Répartition des importations françaises depuis l'UEMOA



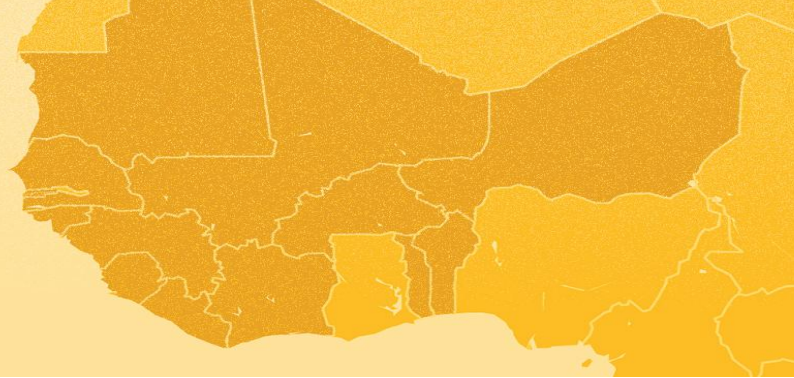
Source : douanes françaises

Régional

Publication des "Perspectives économiques régionales 2026 de l'Afrique de l'Ouest" de la BAfD

La Banque africaine de développement [a publié](#) son rapport "Perspectives économiques régionales 2026 de l'Afrique de l'Ouest". Après une croissance de 4,8 % en 2025, contre 4,4 % à l'échelle continentale, la croissance régionale y est projetée à 4,7 % en 2026, soutenue par le renforcement de l'investissement privé, la reprise de la demande intérieure, la poursuite des investissements dans les infrastructures et l'expansion des secteurs pétrolier, gazier et minier. Toutefois, selon le rapport, la

persistance des tensions géopolitiques, l'inflation mondiale, les vulnérabilités liées à la dette publique et le resserrement des conditions financières pourraient peser sur ces perspectives. Le rapport estime par ailleurs le déficit annuel de financement du développement de la région entre 90 et 100 Md USD et relève un ratio moyen recettes fiscales/PIB de 9,9 % sur les cinq dernières années (contre, par exemple, un critère de convergence de l'UEMOA fixé à 20 %). Il souligne que le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures est indispensable pour élargir l'espace budgétaire et réduire les contraintes de financement. Quatre priorités sont identifiées : élargir l'assiette fiscale, améliorer la gestion des revenus des ressources



naturelles, formaliser les activités informelles et orienter l'épargne des régimes de retraite et des assurances vers des investissements productifs de long terme.

5,5 Md EUR levés sur le marché des titres publics de l'UEMOA au 2^e trimestre 2026

Selon le bulletin trimestriel de l'agence UMOA Titres, les États de l'UEMOA [ont levé](#) 3596,9 Md FCFA (5,5 Md EUR) sur le Marché des titres publics (marché par adjudication) au cours du 2^e trimestre 2026, soit une baisse globale, toutes maturités confondues, de 10,6 % par rapport au [montant mobilisé l'an dernier](#) à la même période. La Côte d'Ivoire demeure le premier émetteur au cours du 2^e trimestre 2026, ayant mobilisé 35,4 % du montant total levé, suivie par le Niger (17,7 %) et le Sénégal (17,5 %). A noter qu'environ 82,1 % des montants mobilisés avaient une maturité d'au moins 3 ans, contre 40,8 % l'an dernier à la même période.

Bénin

Moody's relève la note souveraine à "Ba3" et salue la gestion de la dette

Le 7 août 2026, l'agence Moody's [a rehaussé](#) la notation de l'Etat du Bénin de "B1" à "Ba3" (à trois crans du statut d'*investment grade*), assortie d'une perspective stable. Cette décision est motivée par une dynamique économique robuste, avec une croissance moyenne annuelle de 6,6 % depuis 2018. L'agence soutient en effet que cette dynamique devrait se poursuivre, jusqu'à la fin de la décennie, soutenue par la continuité politique, un bilan solide en matière de réformes et la stabilité extérieure. Moody's salue en outre les efforts de mobilisation des recettes et gestion budgétaire prudente qui ont permis de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB en 2025. Le pays s'est également démarqué par une gestion rigoureuse de sa dette, à travers entre autres la

diversification de ses financements (eurobonds, sukuk souverain) et un stock de dette faiblement soumis au risque de change (85 % de l'encours étant libellé en euro ou en FCFA).

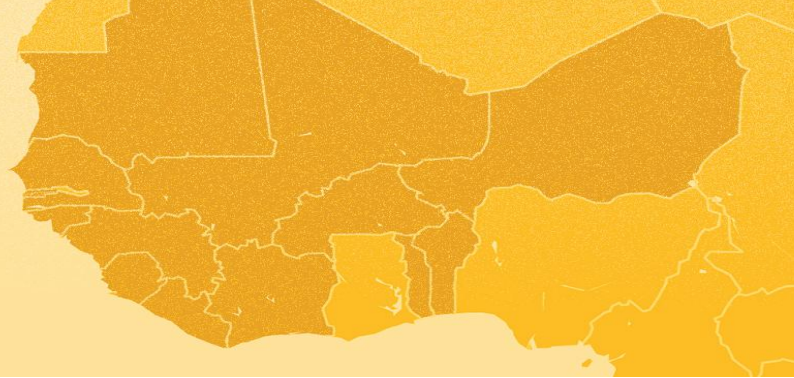
Les exportations en forte hausse de près de 60 % en g.a au 2^e trimestre 2026

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStaD), les exportations béninoises [ont atteint](#) 188 Md FCFA (286 M EUR) au 2^e trimestre 2026. Ce niveau représente une hausse de 59,3 % sur un an. Cette performance reste largement tirée par les produits agricoles : le coton demeure en tête (33,7 % du total des exportations), suivi par les fruits à la coque (14,4 %) et le soja (9,5 %). Les principaux clients au cours de ce trimestre sont : le Bangladesh (31,7 %), l'Inde (27,2 %) et le Nigeria (7,8 %). Quant aux importations, elles ont enregistré un repli de 4,1 % en glissement annuel au 2^e trimestre 2026 et se sont établies à 488,2 Md FCFA (744,3 M EUR).

Côte d'Ivoire

Le prix bord champ du cacao maintenu à 1 200 FCFA (1,8 EUR) le kg pour la campagne 2026-2027

Le 1^{er} septembre 2026, à l'ouverture de la 10^e édition des Journées nationales du cacao et du chocolat, les autorités ivoiriennes [ont annoncé](#) la fixation du prix d'achat bord champ du cacao à 1 200 FCFA (1,8 EUR) le kg au titre de la campagne principale 2026-2027, dans un contexte de forte volatilité des cours internationaux. Ce niveau, identique à celui fixé pour la campagne intermédiaire en mars 2026, est inférieur de 57,1 % au prix de 2 800 FCFA/kg (4,3 EUR) retenu pour la campagne principale 2025-2026. La filière a depuis été confrontée à d'importants stocks de fèves invendus affectant la commercialisation et la rémunération des producteurs. Pour faciliter l'écoulement des stocks, le gouvernement et le



Conseil Café-cacao [ont mobilisé](#) une enveloppe de 280 Md FCFA (426,9 M EUR), destinée notamment au rachat de 100 000 tonnes de stocks invendus. Premier producteur mondial, la Côte d'Ivoire produit environ 2 Mt de cacao par an, une filière qui représente près de 17 % du PIB et 40 % de la main-d'œuvre active.

Mise en œuvre de la 4^e phase de démantèlement tarifaire prévu par l'APE conclu avec l'UE

Le 5 août 2026, à l'issue du Conseil des ministres, le gouvernement ivoirien [a adopté](#) une ordonnance mettant en œuvre la 4^e phase du démantèlement tarifaire prévu par l'Accord de partenariat économique (APE) conclu entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne (UE). L'APE prévoit un accès préférentiel au marché de l'UE pour les produits ivoiriens tandis que l'accès au marché ivoirien pour les produits européens est étalé sur une période de dix ans, répartie en cinq phases de démantèlement entre 2019 et 2029. Après les 3 premières étapes, mises en œuvre respectivement les 1^{er} janvier 2019, 2021 et 2024, la 4^e phase est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Elle couvre 1 074 lignes tarifaires issues de la migration du tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO de la version 2017 à la version 2022 du système harmonisé. Le détail des produits concernés devrait être publié ultérieurement par les [douanes ivoiriennes](#).

Gambie

Lancement d'un programme routier de 104,5 M EUR dans la région de North Bank

Le 9 août 2026, le Président Adama Barrow [a lancé](#) un programme de construction et de réhabilitation de plus de 360 km de routes dans la région de la North Bank, financé sur ressources propres de l'État gambien à hauteur de 9 Md GMD (104,5 M EUR). Les travaux visent

notamment à désenclaver plusieurs localités de Badibu, faciliter le transport des produits agricoles vers les marchés et améliorer l'accès aux services de base. Ce programme s'inscrit dans un plan national de construction de 1 500 km de routes à l'échelle du pays. La région de la North Bank, fortement agricole, pourrait en tirer des gains significatifs en termes de compétitivité et de réduction des coûts de transport.

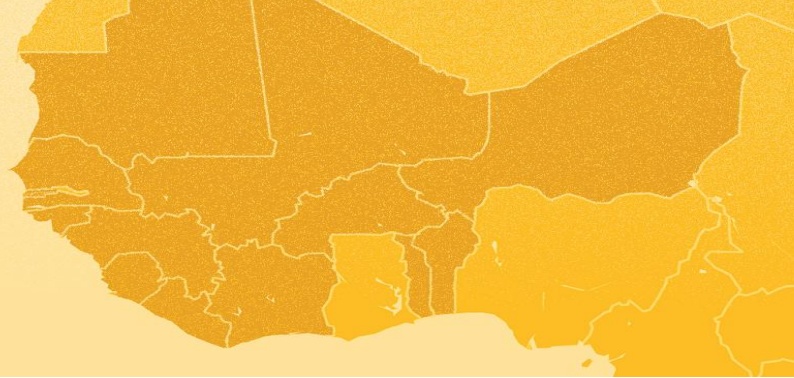
Guinée

Reprise de la pêche et signature du décret d'application du nouveau code de la pêche

La pêche industrielle et semi-industrielle [a repris](#) en Guinée le 1^{er} septembre 2026, après deux mois de repos biologique. Cette période, organisée chaque année du 1^{er} juillet au 31 août, vise à favoriser la reproduction des espèces et la reconstitution des stocks. La pêche artisanale avait, elle, été maintenue afin de préserver l'approvisionnement des marchés. Cette reprise intervient après la signature, le 31 août 2026, du décret fixant les nouvelles règles générales d'application du Code de la pêche maritime adopté en mai 2025. Ce texte renforce l'encadrement du secteur et précise les différentes catégories de pêche (artisanale, semi-industrielle et industrielle) selon les moyens utilisés.

La construction de la raffinerie de la CBG pourrait démarrer d'ici fin 2026

La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) a [réuni](#) à Paris, les 20 et 21 août, ses principaux actionnaires, dont HALCO et l'Etat guinéen, afin de faire le point sur l'avancement du projet de raffinerie d'alumine. L'objectif affiché est de démarrer les premiers travaux de construction avant la fin de 2026. Le projet s'inscrit dans la stratégie de transformation locale de la bauxite



guinéenne, avec l'ambition de produire davantage de valeur ajoutée sur le territoire.

Libéria

Collecte de près de 1 Md USD de recettes à fin août 2026

Le 2 septembre 2026, l'Autorité des recettes du Liberia (Liberia Revenue Authority, LRA) [a annoncé](#) avoir mobilisé 954,7 M USD de recettes, rapprochant les recettes domestiques du seuil de 1 Md USD visé avant la fin du mois de septembre 2026, pour un objectif annuel de 1,3 Md USD. Le gouvernement poursuit par ailleurs le renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources intérieures, notamment à travers le déploiement de dispositifs fiscaux électroniques destinés à réduire les fuites de recettes, améliorer le respect des obligations fiscales, simplifier les procédures déclaratives et renforcer le suivi des encaissements.

Mali

Participation de l'Etat à hauteur de 30 % au capital de la société Mines de Kobada

Le 28 août 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un projet de décret fixant les modalités de participation de l'Etat au capital de la Société Mines de Kobada-S.A., créée pour l'exploitation du gisement aurifère de Kobada, dans la région de Koulikoro, au centre-ouest du pays. Prévue par le Code minier de 2023 et le protocole d'accord conclu avec Toubani Ressources Mali-SARL et Mines de Kobada-S.A., cette participation s'élève à 30 % du capital et se compose d'une participation gratuite et non diluable de 10 % et d'une prise de participation supplémentaire de 20 % en numéraire. A cela s'ajoute une part de 5 % réservée aux investisseurs nationaux.

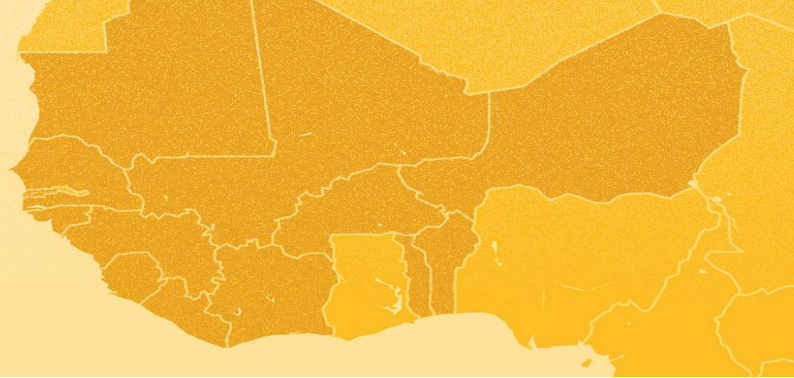
Mauritanie

Perturbations de l'approvisionnement en électricité à Nouakchott

Les 21 et 22 août 2026, deux incendies [se sont déclarés](#) dans les sous-stations de transformation 33/15 kV Est et Ouest de la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC). Ces incidents ont plongé six communes de la capitale dans le noir durant plusieurs jours et ont affecté les commerces, les services de santé, la conservation des produits alimentaires et plus largement l'activité économique de la capitale. Cette crise [est venue](#) se superposer à une crise d'approvisionnement qui durait déjà depuis le début du mois d'août, affectant par ailleurs des entreprises industrielles de Nouakchott. Dans ce contexte, les autorités ont [annoncé](#) la mise en place d'une commission d'enquête indépendante chargée de déterminer les causes de ces incidents.

Plafonnement des prix de la viande rouge

Début septembre 2026, le gouvernement prend des mesures urgentes pour réguler les prix de la viande rouge, dans un contexte de reprise des tensions inflationnistes. Après avoir [atteint](#) 4,1 % en glissement annuel (g.a) en décembre 2025, l'inflation s'est accélérée en 2026, atteignant 8,5 % en g.a en juillet, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et des boissons. C'est dans ce contexte qu'un accord de plafonnement des prix de la viande à Nouakchott [a été signé](#) entre le ministère de l'Élevage et la fédération des bouchers de la capitale. Cet accord fixe temporairement le prix du kg de viande de chameau et de bœuf à 300 MRU (6,5 EUR) et celui de la viande de mouton à 370 MRU (8 EUR).



Niger

Attribution de deux permis d'exploitation d'uranium à Arlit

Le 21 août 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) deux projets de décret relatifs à l'exploitation d'uranium à Arlit dans la région d'Agadez. Le premier porte sur l'attribution à la société Teloua Safeguarding Uranium Mining Company (Tsumco SA) d'un permis pour grande exploitation minière d'uranium dénommé "In Azaoua". Créée à la suite de la nationalisation annoncée de la Société des Mines de l'Aïr (Somaïr), Tsumco est chargée de poursuivre l'exploitation sur le périmètre précédemment exploité par cette dernière. Le second décret porte réattribution à Madaouela Mining Company (Mamico), [détenue](#) à 60 % par Atomic Eagle (précédemment [Goviex](#)), du permis "Madaouela I", revenu au domaine public de l'Etat en juillet 2024. Cette réattribution prévoit notamment le versement d'une redevance forfaitaire initiale de 10 M USD à l'Etat, ainsi que des engagements en matière de renforcement des capacités de l'administration minière et de développement local.

Sénégal

Accord au niveau des services avec le FMI sur un programme FEC de 2,2 Md USD sur la période 2026-2029

Le 1^{er} septembre 2026, le FMI [a annoncé](#) la conclusion d'accord au niveau des services avec les autorités sénégalaises pour un programme triennal (2026-2029) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant d'environ 2,2 Md USD (475 % de la quote-part). Selon le communiqué, la mise en place de ce programme reste conditionnée à l'approbation du Conseil d'administration, à la mise en œuvre de mesures correctrices relatives à la communication d'informations erronées sur

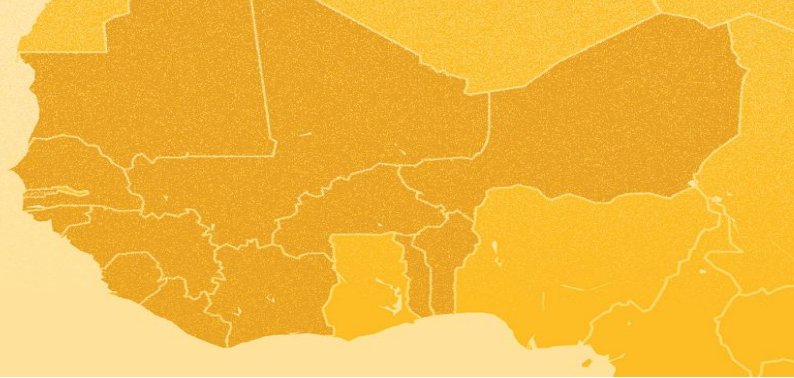
l'endettement public, dit le *misreporting*, et à l'obtention d'assurances de financement des partenaires. Sur le plan économique, le FMI note la résilience de l'économie sénégalaise, avec une croissance de 6,7 % en 2025 et un rebond du PIB hors hydrocarbures à 4,7 % au 1^{er} trimestre 2026. En parallèle, le ministère des finances sénégalais a [annoncé](#) le lancement du Plan de Traitement de la Dette du Sénégal (PTDS), tout en précisant que la dette libellée en FCFA ne fera pas l'objet d'un traitement de la dette.

Le pays domine la microfinance et la monnaie électronique dans l'UEMOA en 2025

Selon le rapport annuel de la Commission bancaire de l'UMOA, le Sénégal [concentre](#) 26,5 % des actifs des institutions de microfinance (IMF) de grande taille au sein de l'espace UEMOA à fin 2025, avec 1234,3 Md FCFA (1,9 Md EUR) d'actifs, devançant la Côte d'Ivoire (26,3 %) et le Burkina Faso (19,1 %). Le pays accueille 81 structures de microfinance de grande taille, l'effectif le plus élevé de l'Union. Pour rappel, les IMF de grande taille sont celles ayant dont l'encours des dépôts ou des crédits ont atteint au moins 2 Md FCFA (3 M EUR) au terme de deux exercices consécutifs. Par ailleurs, le Sénégal domine également le marché de la monnaie électronique avec 29,7 % de l'encours régional.

Moody's abaisse la note souveraine avec une perspective négative

Le 28 août 2026, l'agence Moody's Ratings [a abaissé](#) la note à long terme du Sénégal, en devises et en monnaie locale, de "Caa1" à "Caa2", tout en maintenant une perspective négative. Cette décision reflète l'opinion de l'agence selon laquelle l'intensification des pressions de refinancement, l'affaiblissement de la capacité remboursement de la dette et les perspectives limitées de réduction de la dette ont accru la probabilité d'un défaut de



paiement, qui pourrait se matérialiser par des tensions persistantes de liquidité ou un traitement de la dette impliquant des créanciers privés. L'absence prolongée de programme avec le FMI a par ailleurs accru la dépendance du Sénégal au marché régional alors que les besoins de financement représentant environ 25 % du PIB en 2026, aggravant les charges d'intérêts et les pressions budgétaires. La perspective négative reflète entre autres des risques additionnels liés au ralentissement de la croissance, aux tensions politiques et aux pressions sociales, qui limitent la portée de l'ajustement budgétaire.

Togo

Croissance du PIB à +3,8 % en g.a au 1^{er} trimestre 2026

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le PIB réel [a progressé](#) de 3,8 % en glissement annuel (g.a) au 1^{er} trimestre 2026, contre 3,6 % un an plus tôt. Ce niveau plus élevé de la croissance masque néanmoins un ralentissement en g.a des trois secteurs productifs : de 7,0 % à 2,1 % pour le primaire, de 5,3 % à 5,1 % pour le secondaire et de 3,6 % à 2,8 % pour le tertiaire. L'amélioration du taux de croissance est portée principalement par les impôts nets de subventions sur les produits, en hausse de 12,6 % en g.a, après un recul de 0,3 % un an plus tôt.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)